

Avis du Comité Scientifique Covid 972

Validé en séance du 28 mai 2020

Objet : contrôle des voyageurs arrivant en Martinique

Le Comité scientifique Covid 972 émet les recommandations suivantes pour le contrôle des voyageurs arrivant en Martinique.

Après avoir pris en compte :

- La fin de l'épidémie de Covid-19 en Martinique depuis la mi-avril 2020,
- L'assouplissement des mesures de contrôle de l'épidémie annoncé le 28 mai par le premier Ministre
- L'arrêt de la quatorzaine obligatoire en centre d'hébergement collectif depuis le 11 mai 2020 pour les voyageurs arrivant en Martinique,
- L'arrivée régulière de voyageurs asymptomatiques ou pauci-symptomatiques avec une PCR SARS-CoV-2 positive sur le prélèvement nasopharyngé de dépistage effectué à l'arrivée, au cours ou au décours de la quatorzaine,
- Le risque immédiat de transmission du Covid-19 dans l'entourage des voyageurs arrivant en Martinique par voie aérienne ou maritime,
- L'augmentation régulière du trafic aérien entre la France Hexagonale et la Martinique avec une prévision de l'arrivée d'au moins 2000 passagers par semaine à partir du 15 juin 2020,
- La survenue d'une nouvelle poussée épidémique de Covid-19 en Guyane depuis mi-mai 2020,
- L'organisation actuelle du dispositif de contrôle des arrivées en Martinique qui repose sur une quatorzaine volontaire en centre d'hébergement collectif ou à domicile avec réalisation d'un dépistage de l'infection par SARS-CoV-2 par prélèvement nasopharyngé dans les 72 heures suivant l'arrivée et entre le 7^e et le 9^e jour suivant l'arrivée,
- La proportion de passagers réalisant effectivement ce dépistage après leur arrivée en Martinique estimée à moins d'un passager sur deux,
- Les difficultés à respecter des mesures protectrices durant les vols, en particulier la distanciation physique,
- L'incapacité technique et organisationnelle à poursuivre un dépistage exhaustif de toutes les personnes arrivant en Martinique par voie aérienne et maritime dès lors que le nombre de passagers entrant en Martinique dépassera le nombre de 2000/semaine.

Le comité scientifique recommande :

1. La mise en place d'un contrôle sanitaire à l'embarquement des vols à destination de la Martinique (en dehors des vols en provenance de la Guadeloupe et des îles du Nord). Ce contrôle reposera sur la réalisation d'un prélèvement nasopharyngé pour réalisation d'une PCR SARS-CoV-2 dans les 72 heures précédant l'embarquement. Les passagers ne pourront embarquer que munis d'un résultat de PCR négatif. **En cas de résultat positif le voyage devra être différé.**
2. La poursuite d'une quatorzaine volontaire en centre d'hébergement collectif ou à domicile avec réalisation d'un dépistage de l'infection par SARS-CoV-2 par prélèvement nasopharyngé entre le 7^e et le 11^e jour suivant l'arrivée. La négativité de ce test permettra d'alléger la quatorzaine en autorisant les sorties avec observance stricte des mesures barrières mais sans contact avec des personnes à risque de Covid-19 grave.
3. Le renforcement des capacités diagnostiques en Martinique pour permettre d'atteindre puis de dépasser l'objectif initial de 600 tests par jour. Ce renforcement concerne l'offre de prélèvement, le matériel de prélèvement (écouvillons, milieu de transport) et le matériel nécessaire à la réalisation des PCR.

Le comité évaluera l'intérêt des tests sérologiques (ELISA et tests rapides) dans le dispositif de contrôle des voyageurs arrivant en Martinique.

Le Comité scientifique consultatif indépendant destiné à éclairer le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Martinique :

- Philippe Hunel, Délégué Régional à la Recherche et la Technologie, Pilote du Comité
- Dr Sylvie Merle, Directrice de l'Observatoire de la Santé, Conseillère médicale auprès du pilote
- Dr Sylvie Abel, Infectiologue
- Dr José-Luis Barnay, Spécialiste de médecine physique et de réadaptation
- Pr André Cabié, Infectiologue
- Dr Anne Criquet-Hayot, Généraliste, présidente de l'URML
- Pr Justin Daniel, Politologue
- Dr Jean Luc Fanon, Gériatre
- Dr Raymond Hélénon, Président du Conseil de l'Ordre des médecins de Martinique
- Dr Maryse Marcelin, Spécialiste de Santé Publique
- Dr Hossein Mehdaoui, Urgentiste
- Guy-Albert Rufin-Duhamel, Ingénieur social
- Dr Xavier Sauvagnac, Anesthésiste
- Dr Ruddy Valentino, Réanimateur, spécialiste d'éthique médicale

Invité permanent : Jacques Rosine, Épidémiologiste